

AR Prefecture

005-210501078-20250206-A20_2025-AI
Reçu le 17/02/2025

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Puy-Saint-André

Arrêté n°20/2025

Dossier n° PC 005107 25 00001

Date de dépôt : 15/01/2025
Dossier complet le : 15/01/2025
Demandeur : Mairie de Puy-Saint-André
représentée par Madame ARNAUD Estelle
Pour : Modification d'ouvertures en façade
Adresse terrain : 47 Impasse de la Savoie, Puy
Chalvin
Puy-Saint-André(05100)

Objet : Annulation de la demande d'autorisation n° PC 005107 25 00001

DESTINATAIRE

Madame ARNAUD Estelle
Mairie de Puy-Saint-André
644 Route du Canal
Le Chef-Lieu
05100 Puy-Saint-André

Madame,

Vous avez déposé le 15 janvier 2025 à la mairie de Puy-Saint-André une demande de Permis de construire comprenant ou non des démolitions

Par demande dématérialisée par le GNAU du 05 février 2025, vous m'avez demandé de bien vouloir classer sans suite votre dossier n° PC 005107 25 00001.

Ainsi, je vous informe que votre demande a bien été prise en compte. Dans le cas où vous souhaiteriez réaliser votre projet, il conviendra de redéposer une nouvelle demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

*Notifié le 06/02/2025
Mme le Maire, Estelle ARNAUD*

Fait à Puy-Saint-André
Le 6 février 2025
Le Maire, Estelle ARNAUD

